



ECOLE SAINTE-MARIE DES BOURDONNAIS
40, rue des Bourdonnais
78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 19 83

Année 2024/2025

TARIFS DEMI-PENSION de la PETITE SECTION DE MATERNELLE

L'inscription est possible 1, 2, 3 ou 4 jours fixes par semaine. Le coût de la demi-pension pour l'année sera reporté sur la contribution annuelle.

Le statut de demi-pensionnaire est accordé pour l'année entière. Il ne peut être modifié à la fin de chaque trimestre que dans un cas de force majeure présenté, avec des pièces justificatives, 15 jours au moins avant la fin de la période, au chef d'établissement et après accord de la comptabilité.

Une inscription exceptionnelle à la cantine est possible pour les maternelles en cas de nécessité et après en avoir fait la demande auprès de Madame Samie et ce, **dans la limite des places disponibles.**

Remboursement pour raisons médicales à partir de 2 semaines d'absence consécutives sur présentation des justificatifs en fin de trimestre. Demande à adresser par mail au secrétariat : mh.duhot@saintemariesacrecoeur78.fr

Demi-pension - Tarif annuel

4 jours/semaine : 1 300 €
2 jours/semaine : 650 €

3 jours/semaine : 975 €
1 jour / semaine : 325 €

Merci de ne pas joindre de paiement, une ligne sera ajoutée à votre contribution famille.



INSCRIPTION A LA CANTINE

Coupon (découpé) à retourner au secrétariat entre le 26 août et le 6 septembre 2024
(même si votre enfant ne déjeune pas à la cantine)

Mon fils, ma fille : Classe :

<input type="checkbox"/> <u>déjeunera</u> à l'école le : (cocher les jours de déjeuner souhaités)	<u>OU</u>	<input type="checkbox"/> <u>ne déjeunera pas</u> à l'école.
<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> JEUDI		
<input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> VENDREDI		

Date :

Signature :

En maternelle, seules les familles dont les 2 parents ont une activité professionnelle peuvent inscrire leurs enfants les 4 jours. Pour les autres familles, possibilité de cocher 2 jours.